

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1027/SG accordant une autorisation préalable de construire au Directeur du S.M.B.

n° 1027/SG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
5 juillet 1968

Numéro JO
n° 14 du 25/07/1968

Date du numéro
25 juillet 1968

TEXTE INTÉGRAL

Est accordée au colonel Ourgaud, directeur du SMB, l'autorisation préalable pour laménagement du réseau d'égout du camp Letellier. La présente autorisation ne vaut pas permis de construire. Ce dernier sera délivré par le Chef de District de Djibouti suivant la procédure réglementaire.